

OFI INVEST GRANDES MARQUES PART VYV Actions Grandes Marques

FRO014010XA5

29/05/2026

 Commercialisé en 

 Étoiles Six Financial Information⁽²⁾⁽³⁾

Actions internationales - général

Orientation de gestion

Le FCP vise à réaliser une performance, diminuée des frais de gestion financière, supérieure à l'indice de référence MSCI World, sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, en s'exposant aux grandes marques internationales reconnues, au moyen d'une gestion discrétionnaire active et d'une exposition aux marchés actions de toutes zones géographiques.

Principales caractéristiques

Date de création de la part
01/09/2025

Date de lancement de la part
01/12/2025

Société de gestion
Ofi Invest Asset Management

Forme juridique
FCP

Classification AMF
Actions internationales

Affectation du résultat
Capitalisation

Fréquence de valorisation
Journalière

Ticker Bloomberg
OFIGMVA FP

Publication des VL
www.ofi-invest-am.com

Frais de gestion maximum TTC
1,40%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation
1,40%

Indice de référence
MSCI World



▶ Actif net du fonds	635,89 M€
▶ Actif net de la part	0,23 M€
▶ Valeur liquidative	107,67 €

	Fonds	Indice
▶ Performance mensuelle ⁽¹⁾	-	-



▶ Gérants



Frédéric Tassin



Charles Haddad

Les équipes sont susceptibles d'évoluer



▶ Profil de risque⁽³⁾



▶ Durée de placement recommandée

Supérieure à 5 ans



▶ SFDR⁽³⁾ Article 8

	Fonds	Univers
▶ Notation ESG ⁽³⁾	6,23	6,50
▶ Couverture note ESG	99,45%	99,44%

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. L'indice de référence est calculé dividendes/coupons inclus. (2) Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

OFI INVEST GRANDES MARQUES PART VYV

Actions Grandes Marques

FR0014010XA5

29/05/2026



Structure du
portefeuille

► Répartition sectorielle⁽⁴⁾

En %	Fonds	Indice
Technologie	41,0	35,5
Biens et services industriels	8,4	11,7
Services financiers	8,3	4,1
Produits et services de consommation	7,4	1,8
Santé	6,6	8,3
Aliments, boissons et tabac	5,2	2,4
Energie	3,6	4,1
Banques	3,3	6,9
Télécommunications	2,3	2,5
Voyages et loisirs	2,1	1,3
Assurance	2,1	2,6
Médias	1,6	0,9
Commerce de détail	1,5	5,6
Immobilier	1,2	1,6
Produits chimiques	1,2	1,0
Soins personnels, pharmacies et épiceries	1,2	1,5
Automobiles et pièces	1,1	2,2
Construction et matériaux	0,8	1,3
Services aux collectivités	-	2,7
Ressources de base	-	1,9
Autres	-	-
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	1,0	-

► Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)⁽⁴⁾

En %		
 NVIDIA CORP		7,4
US Technologie		
 MICROSOFT CORP		5,6
US Technologie		
 APPLE INC		4,4
US Technologie		
 ALPHABET INC CLASS A		3,9
US Technologie		
 ALPHABET INC CLASS C		2,6
US Technologie		

► Répartition géographique

En %	Fonds	Indice
Etats-Unis	71,0	70,7
France	8,1	2,1
Japon	6,5	5,7
Suisse	3,5	2,6
Allemagne	2,5	2,2
Pays-Bas	2,0	1,7
Royaume-Uni	1,8	3,6
Hong kong	1,1	0,5
Irlande	1,0	1,0
Danemark	0,8	0,4
Italie	0,6	0,8
Uruguay	-	0,1
Suède	-	0,8
Autres Pays	-	7,9
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	1,0	-

► Répartition par devise (hors OPC)

En %	Fonds
USD	74,8
EUR	12,9
JPY	6,5
Autres devises	5,8

► Répartition par capitalisation (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

En %	Fonds
Petites capitalisations (< 500 M€)	-
Moyennes capitalisations (500 M€-10 Mds€)	0,6
Grandes capitalisations (> 10 Mds€)	99,4

► Profil / Chiffres clés

Nombre de lignes	74
Taux d'exposition actions (%) ⁽⁶⁾	99,0

(4) Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente. (6) Taux d'exposition actions en engagement, hors titres solidaires.

OFI INVEST GRANDES MARQUES PART VYV**Actions Grandes Marques**

FR0014010XA5

29/05/2026

**► Commentaire de gestion**

Les actions ont inscrit de nouveaux plus hauts, soutenues par les espoirs d'un accord entre les États-Unis et l'Iran, une dynamique bénéficiaire solide et les vents porteurs liés à l'IA et aux semi-conducteurs. La participation au mouvement est toutefois restée étroite, la performance ayant été très largement portée par les valeurs technologiques américaines. Les obligations ont connu une évolution volatile, les inquiétudes autour de l'inflation et de la domination budgétaire continuant de peser sur la classe d'actifs.

Les marchés émergents ont surperformé les marchés développés en mai, grâce à la forte performance des méga-capitalisations en Asie de l'Est. Les actions américaines ont également bien performé, le Nasdaq enregistrant des rendements proches de 10 % pour le deuxième mois consécutif. La performance de l'Europe est restée en retrait, malgré un léger redressement vers la fin du mois. L'Allemagne et l'Italie ont surperformé, tandis que l'Espagne et la France ont été à la traîne. Le Royaume-Uni a également sous-performé, le recul des matières premières ayant pesé sur le FTSE 100. Le Japon s'est situé dans le milieu du classement : la hausse des taux longs a d'abord pénalisé la région, avant que son exposition aux semi-conducteurs et à la mémoire ne lui apporte un soutien.

La bonne tenue des thématiques liées à l'IA, à la technologie et à l'espace a permis au style croissance de continuer à surperformer le style value, pénalisé par la baisse du pétrole et des matières premières. Le style qualité a été globalement en ligne, tandis que la faible volatilité et les petites capitalisations ont continué de sous-performer.

Les rendements sectoriels mondiaux ont été largement tirés par la technologie, permettant aux secteurs cycliques de surperformer les défensifs. La consommation discrétionnaire et les matériaux ont également commencé à mieux se comporter avec la montée des espoirs d'un accord entre les États-Unis et l'Iran. À l'inverse, d'autres secteurs, comme l'industrie et les financières, sont restés à la traîne. L'énergie et les services aux collectivités ont toutefois été les principaux sous-performeurs, les gagnants liés à la guerre rendant une partie de leurs gains du mois précédent.

Dans ce contexte, le fonds a enregistré une performance positive et supérieure à celle du MSCI World pendant le mois de mai. Le secteur des technologies a eu la contribution positive la plus forte notamment grâce aux valeurs de cybersécurité. Ces dernières furent portées par la nécessité de protection à travers toutes les activités liées aux réseaux avec l'émergence de nouveaux modèles d'intelligence artificielle. Le secteur de la consommation discrétionnaire a aussi eu une contribution relative positive notamment grâce à la bonne publication de Richemont.

OFI INVEST GRANDES MARQUES PART VYV

Actions Grandes Marques

FR0014010XA5

29/05/2026

► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	19/11/2013
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : https://www.ofi-invest-am.com/fr .
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	PwC
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	12:00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J+1
Investissement min. initial	Néant
Investissement min. ultérieur	-
Libellé de la SICAV	-
Libellé du compartiment	-
Valorisateur	Société Générale Paris
Dépositaire	Société Générale Paris

OFI INVEST GRANDES MARQUES PART VYV

Actions Grandes Marques

FR0014010XA5

29/05/2026

Glossaire

ALPHA	<p>L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.</p>	BETA	<p>Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.</p>
SRRRI	<p>Le SRRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».</p>	TRACKING ERROR	<p>L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.</p>
RATIO DE SHARPE	<p>Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.</p>	SFDR	<p>La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.</p>
ÉTOILES SIX FINANCIAL	<p>La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.</p>	PERTE MAXIMALE	<p>La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.</p>
		DÉLAI DE RECOURVEMENT	<p>Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.</p>
		VOLATILITE	<p>La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements. La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.</p>
		SRI	<p>Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.</p>
		RATIO D'INFORMATION	<p>Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.</p>

OFI INVEST GRANDES MARQUES PART VYV

Actions Grandes Marques

FR0014010XA5

29/05/2026

► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.